



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'OISE

Secrétariat général
Direction de la Réglementation
Et des Libertés Publiques
Bureau de la Réglementation
Et des Elections

Arrêté portant agrément d'une entreprise fournissant une domiciliation juridique
à des personnes physiques ou morales immatriculées au registre du commerce et des sociétés

(Agrément n° 60/5)

LE PRÉFET DE L'OISE

Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu la directive 2005/60/CE du Parlement et du Conseil du 26 octobre 2005 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme ;

Vu le code du commerce, notamment les articles L123-11-3 et suivants ;

Vu le décret n°2009-1695 du 30 décembre 2009 relatif à l'agrément des domiciliataires d'entreprises soumises à immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers ;

Vu la demande présentée le 14 novembre 2011 par la Sarl Idea, sise au 563 rue de Paris à La Chapelle en Serval (60520) ;

Considérant que l'entreprise est constituée conformément à la législation en vigueur ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Oise ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : L'entreprise Sarl Idea, dont le siège social est situé à La Chapelle en Serval, est agréée en qualité de domiciliataire d'entreprises au sens de l'article L123-11-3 du code de commerce.

ARTICLE 2 : Cet agrément est accordé pour une durée de six ans à compter de sa date de notification.

ARTICLE 3 : Toute modification substantielle dans les informations et conditions liées à l'obtention de l'agrément devra être signalée à la préfecture dans un délai de 2 mois.

ARTICLE 3 : La présente décision d'agrément peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Amiens, dans les deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 4 : Le secrétaire général de la préfecture de l'Oise est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Oise et dont une copie sera adressée à la gérante de l'entreprise.

Fait à Beauvais, le 15 DEC. 2011

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général,


Patricia WILLAERT